Montérégie-est

Conseils aux personnes portant un appareil d'immobilisation en plâtre ou en matériel synthétique

Information générale

Le personnel du CISSS de la Montérégie-Est se préoccupe de votre sécurité et de votre bien-être. Lors de l'installation de votre appareil d'immobilisation, des conseils d'usage vous ont été donnés. Toutefois, il nous apparaît important de vous transmettre quelques consignes de base afin que la période d'immobilisation se passe bien.

Vous avez subi une blessure, une fracture ou une chirurgie qui a nécessité d'immobiliser l'un de vos membres à l'aide d'un appareil d'immobilisation en plâtre ou en matériel synthétique? Vous porterez, pendant quelques semaines, ce plâtre qui moulera les contours de la partie du corps afin de la garder immobile pendant le temps nécessaire à sa guérison.

Mise en garde importante

Pour favoriser une bonne guérison du membre et prévenir les complications reliées au port d'un plâtre, il est important de suivre les indications suivantes :

- **ne jamais modifier** votre immobilisation vous-même après son installation;
- **ne jamais insérer** d'objet entre votre peau et le plâtre (ex. : pour vous gratter). Vous pourriez vous irriter la peau et l'infecter.

Prenez soin de votre immobilisation

Pour favoriser une bonne guérison du membre et prévenir les complications reliées au port d'un plâtre, il est important de suivre les indications suivantes :

- s'il s'agit d'un appareil d'immobilisation en plâtre, gardez-le propre et évitez de le mouiller;
- s'il s'agit d'un appareil d'immobilisation en matériel synthétique, suivez les indications données lors de l'installation.

Précautions à prendre pour éviter l'enflure

L'enflure est un problème fréquent lors du port d'un plâtre. Le membre immobilisé ne doit pas être trop serré dans le plâtre; les doigts ou les orteils doivent pouvoir bouger.

Québec

Soyez attentif à certains signes

Vous devez être attentif à certains signes avant-coureurs de complications tels que :

- enflure;
- coloration anormale de la peau (bleue ou blanche);
- engourdissement;
- immobilisation brisée ou présentant un espace trop ample autour du membre permettant un mouvement;
- persistance ou réapparition d'une douleur.

Si un ou plusieurs des problèmes suivants persistent malgré l'élévation du membre ou encore si votre plâtre se brisait ou devenait mal ajusté, présentez-vous à la clinique externe de l'hôpital pour faire vérifier le tout par le personnel infirmier en orthopédie :

- du lundi au vendredi, de 8 h à 11 h et de 13 h à 15 h;
- en dehors de cet horaire, présentez-vous à l'urgence.

Pour éviter l'apparition de l'enflure

Voici des exercices simples :

- **Pour un membre supérieur (ex. : main, bras) :**
  - élever le membre plus haut que le niveau du coeur;
  - faire bouger les parties qui sont libres (ex. : épaule, coude, doigts).

- **Pour un membre inférieur (pied, jambe) :**
  - élever la jambe, en position demi-assise ou couchée plus haut que le niveau du coeur;
  - faire bouger les parties qui sont libres (ex. : genou, orteils)

Si, malgré ces précautions, vous constatez de l'enflure, n'hésitez pas à consulter.

2009 (400-3365) GRM: 5506729

450 771-3333

Hôpital Honoré-Mercier
2750, boulevard Laframboise
Saint-Hyacinthe , Québec, J2S 4Y8

santeme.quebec

facebook.com/cisssme

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est
Québec